Le répit dans les centres d'hébergement

Dernière mise à jour 15/01/2026

Prise en charge de court-séjour

Qu'ils soient reconnus pas Iriscare (COCOM) ou par le Service PHARE (COCOF), les centres d'hébergement pour enfants et pour adultes peuvent en théorie accueillir des places d'accueil temporaire, ou places de répit. Une personne en situation de handicap peut bénéficier d'une telle place de répit pour maximum 90 nuitées par an, en une ou plusieurs périodes.

Néanmoins, pour pouvoir proposer des places de répit, un centre d'hébergement doit disposer d'une autorisation spécifique. Seuls quelques centres d'hébergement disposent de cette autorisation :

- **Centre d'hébergement Jean-Ovide Decroly**, pour les enfants de 4 à 11 ans présentant une déficience mentale, une fragilité psychologique ou sociale, une déficience cognitive, des troubles du comportement, un trouble du spectre de l'autisme. Ce centre est reconnu par le Service PHARE (COCOF).
- **Centre d'hébergement Médori – CPAS de la Ville de Bruxelles**, pour les adultes présentant une déficience mentale. Ce centre accueille prioritairement des habitants de la commune de Bruxelles-Ville. Il propose une prise en charge pour les personnes de grande dépendance. Il est reconnu par Iriscare (COCOM).
- **Farra Méridien** : pour les adultes présentant une déficience intellectuelle sévère ou profonde avec des troubles autistiques majeurs ou des troubles associés. Ce centre est reconnu par le Service PHARE (COCOF).

- **Foyer Arc-en-ciel (CHSM – Centre d’hébergement pour sourds et malentendants)**, pour les adultes présentant de graves troubles de la parole et de l’ouïe, avec d’autres handicaps associés. Ce centre est reconnu par Iriscare (COCOM).
- **Les Jardins du 8ème jour – Nokto**, pour les adultes présentant un handicap intellectuel léger à modéré. Ce centre est reconnu par Iriscare (COCOM).
- **Villa Pilifs**, pour les adultes présentant une déficience mentale. Ce centre est reconnu par Iriscare (COCOM).

Des centres de répit qui n’ont pas le statut de centre d'hébergement sont également agréés par le Service PHARE (COCOF) ou par Iriscare (COCOM) :

- **Intermaide**, propose du répit de jour et de nuit pour les personnes entre 16 et 35 ans présentant un handicap de grande dépendance. Une personne en situation de handicap peut bénéficier d’une place de répit à Intermaide pour maximum 90 nuitées par an, en une ou plusieurs périodes. Intermaide est agréé par le Service PHARE (COCOF).
- **Le Relais des Couleurs**, propose du répit de jour et de nuit pour les enfants entre 3 et 15 ans sourds, malentendants et/ou ayant une difficulté de langage, présentant une déficience mentale et/ou une dysphasie et/ou un trouble du spectre autistique avec des besoins complexes. Le Relais des Couleurs est agréé par Iriscare (COCOM).
- **La Villa Indigo (Maison de répit de Bruxelles-Capitale)**, propose du répit de jour et de nuit pour les enfants entre 0 et 18 ans, gravement malades avec ou sans handicap, et qui nécessitent des soins médicaux lourds et contraignants. La Villa Indigo est agréée par Iriscare (COCOM).

Adresses utiles

CENTRE D’HÉBERGEMENT JEAN-OVIDE DECROLY

1180 UCCLE

CENTRE D’HÉBERGEMENT JEAN-OVIDE DECROLY
Avenue du Jonc 10
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (https://www.che-decroly.be)
02/333.07.98 (Numéro central)
0496/26.86.14 (Permanence de jour hors congés scolaires)
02/333.27.62 (Service social)
0484/47.61.51 (Psychologue)
contact.centre-hebergement@decroly.be
contact.parenth-aise@decroly.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/19546)

CPAS BRUXELLES - CENTRE MÉDORI

1020 BRUXELLES

CPAS BRUXELLES - CENTRE MÉDORI
Rue Médori 66-68
1020 BRUXELLES
Belgique

Site internet (http://cpasbxl.brussels)
02/563.54.80
02/563.54.60 (centre d'hébergement)
02/563.54.90 (centre de jour)
cristina.mendes@cpasbxl.brussels
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/8731)

FOYER D'ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE ET DE RÉPIT POUR ADULTES - SITE MÉRIDIEN

1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

FOYER D'ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE ET DE RÉPIT POUR ADULTES - SITE MÉRIDIEN
Rue du Méridien 22
1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
Belgique

Site internet (http://www.farra.be)
02/216.77.03
hebergement@farra.be
manuella.santi@farra.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/1397)

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

1180 UCCLE

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR SOURDS ET MALENTENDANTS
Rue du Melkriek 100
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (https://www.abilis.be/index.php/arc_en_ciel)
02/762.78.79
muriel.michils@abilis.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/16171)

LES JARDINS DU 8ÈME JOUR - NOKTO

1120 BRUXELLES

LES JARDINS DU 8ÈME JOUR - NOKTO
Rue des Faînes 228
1120 BRUXELLES
Belgique

Site internet (https://www.lesjardinsdu8emejour.be)
02/524.30.08
nokto@noktoasbl.be
aurelie.mommens@noktoasbl.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/18600)

VILLA PILIFS

1120 BRUXELLES

VILLA PILIFS
Rue du Wimpelberg 188
1120 BRUXELLES
Belgique

Site internet (http://www.villapilifs.be)
02/264.98.50
info@villapilifs.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/17124)

INTERMAIDE

1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE

INTERMAIDE
Avenue de Selliers de Moranville 91
1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE
Belgique

Site internet (https://pro.guidesocial.be/associations/intermaide.128655)
02/466.88.29
coordination@intermaide-asbl.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/18169)

CHSM - RELAIS DES COULEURS

1180 UCCLE

CHSM - RELAIS DES COULEURS
Square Georges Marlow 34
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (https://www.abilis.be/index.php/arc_en_ciel)
0475/30.36.10
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/19543)

MAISON DE RÉPIT DE BRUXELLES-CAPITALE

1140 EVERE

MAISON DE RÉPIT DE BRUXELLES-CAPITALE
Rue Colonel Bourg 156A
1140 EVERE
Belgique

Site internet (http://www.villaindigo.be)
02/205.09.00
info@villaindigo.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/16127)

Prise en charge de crise

Un centre d'hébergement reconnu par le Service PHARE (COCOF) peut également réserver un certain nombre de places pour une prise en charge de crise, lorsqu'une solution d'hébergement pour une personne en situation de handicap est devenue absolument nécessaire à cause de l'aggravation de la déficience de la personne, liée à un état psycho-social ou à l'état de santé.

- **Chapelle de Bourgogne**, pour les enfants et les jeunes de 6 à 21 ans présentant une déficience mentale légère ou des troubles caractériels.

Adresses utiles

CHAPELLE DE BOURGOGNE

1180 UCCLE

CHAPELLE DE BOURGOGNE
Dieweg 73
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (https://www.chapelledebourgogne.be)
02/374.91.08
secretariat@chapbg.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/776)

Ressources

- Les centres d'hébergement
  handicap.brussels
- Les centres de répit (https://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/centres-de-repit/)
  Iriscare

Dernière mise à jour 15/01/2026